



La solidarité en action



Le SIAAM 01, Service pour l'Inclusion et l'Accompagnement des Aveugles et Malvoyants de l'Ain

Service à vocation départementale, le **SIAAM 01** s'inscrit dans un projet régional (le réseau « SARADV ») porté par l'Union Régionale des PEP en Rhône Alpes. Le SIAAM 01 est composé de 2 services :

- | | |
|-----------------|--|
| Le SAFEP | Service d'Accompagnement Familial d'Education Précoce pour 4 places |
| Le SAAAS | Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et la Scolarité pour 26 places |

L'intérêt de ce service réside dans son travail *d'accompagnement de proximité et dans sa réactivité*. Il favorise le libre choix des familles entre l'inclusion scolaire en milieu ordinaire et l'établissement adapté. Il informe et sensibilise les enseignants et les animateurs sur le handicap et ses conséquences.

Modalités d'admission

Suite à la notification de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**, la situation est étudiée par la commission d'admission composée du médecin, de la directrice et du psychologue du service qui décide de l'admission.

Son financement est assuré par les caisses d'assurance maladie, le service étant autorisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Rhône-Alpes.

Les principales missions du service

Permettre à l'enfant ou à l'adolescent aveugle ou malvoyant de :

- Bénéficier des mesures de compensation du handicap visuel.
- Acquérir un maximum d'autonomie dans sa vie quotidienne et s'intégrer dans la société.
- Etre scolarisé aussi longtemps qu'il est possible près de son domicile, en milieu ordinaire, de la maternelle à l'université ou dans les voies de la formation professionnelle.

Composition de l'équipe

- 1 directeur
- 1 manager de Service
- 1 cadre de gestion
- 1 assistant administratif
- 1 médecin ophtalmologiste
- 1 orthoptiste
- 1 psychologue
- 1 psychomotricien
- 1 éducateur spécialisé
- 1 assistant social
- 3 enseignants spécialisés option déficience visuelle (mise à disposition par l'Education Nationale)

Carte d'identité

Le public : enfants et adolescents de **0 à 20 ans**, présentant une déficience visuelle avec ou sans troubles associés

Nombre de places : **30 places**

Nombre de salariés : **13**

Création du service : **2005**

De **9h à 12h30** et de **13h30 à 17h**
du **lundi au vendredi**

SIAAM 01

Maison de l'Education
7 avenue Jean Marie Verne
01000 BOURG en BRESSE

Directrice : Malika AYZOZ

Tél : 04 74 22 85 98
Mél : siaam01@lespep01.org

